
FEMMES, TRAVAIL ET VISION « ORIENTALISTE » DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE : REFLEXIONS SUR L'INVISIBILISATION DES ACTIVITÉS FÉMININES INFORMELLES.¹

Meriem Rodary

Partant de mon travail de recherche sur des métiers féminins au Maroc,² je souhaite m'arrêter ici sur un trait particulier des études sur le travail des femmes au Maroc, qui caractérise également l'ensemble des travaux sur le Maghreb. Il s'agit de l'utilisation des concepts de « tradition » et de « modernité », concepts qui, comme nous le verrons, empêchent de « voir » (de prendre en compte) des aspects importants du travail des femmes.

Il me semble en effet que les recherches en sciences sociales portant sur le Maroc s'inscrivent, pour la majorité, dans ce que l'on peut appeler un « discours de la modernisation »³, ce que je tenterai de démontrer à travers l'exemple des études s'intéressant au travail des femmes.

Ce point de départ est d'autant plus intéressant que le travail des femmes a été, et est encore, dans une moindre mesure, un thème central dans les études féministes.⁴ Sans rentrer dans les détails théoriques, je dirais simplement que l'activité des femmes est un enjeu fondamental dans la mesure où leur prétendue inactivité a nourri les discours anti-féministes et continue à légitimer les inégalités, par exemple dans le Code du statut personnel marocain.

En mettant l'accent sur le processus par lequel, à travers le « discours de la modernisation », les sciences sociales ont occulté le travail informel des femmes au Maroc, je souhaite proposer une piste de réflexion pour remédier à cet état de fait, et contribuer, à mon échelle, à la connaissance et la reconnaissance du travail des femmes.

Invisibilité du travail féminin informel

Malgré l'essor des travaux sur les femmes dans la société marocaine, particulièrement depuis les années 70 et 80 (Barkallil, 1999 : 415-416), on constate que les activités informelles féminines ont été très peu traitées. Cette lacune est à replacer dans son contexte : en effet, le travail des femmes au Maroc a été longtemps sous-estimé, voire occulté ; il a été victime, comme ailleurs, de la vision androcentrique de la société.

Cependant, des études sur le travail des femmes ont vu le jour dès 1962 (Forget, 1962)⁵ ; ils se sont particulièrement développés à la suite des travaux de Fatima Mernissi, qui s'est penché sur cette question très tôt (Mernissi, 1978, 1979, 1980, 1981).⁶ On peut citer notamment quelques études publiées dans Lamalif (Filal et Benabdi, 1982 ; Filal et Kanouni, 1983), et, dans les maisons d'édition, des collections particulièrement dédiées aux femmes marocaines, qui reprennent souvent le thème du travail : la collection « Approches », issue du collectif « Femmes, famille, enfants » créé lui-même en 1981 par Fatima Mernissi ; ou encore les collections « Femmes Maghreb » et « Visibilité des femmes ».⁷

¹ Cette réflexion doit beaucoup au texte de Fatima Mernissi sur le travail des femmes dans le Gharb marocain (1981), et aux critiques féministes et postmodernistes de l'anthropologue américaine Lila Abu-Lughod (1998).

² Rodary (en cours).

³ J'emprunte cette expression à Mervat Hatem (1999).

⁴ Lors du colloque « Sciences de l'homme et différences des sexes : le temps de la reconnaissance ? », organisé par le Mage et la revue *Travail, genre et société*, mai 2002, plusieurs intervenantes regrettaient que le thème du travail soit actuellement relativement délaissé par les sciences humaines.

⁵ Cette étude reste exceptionnelle par son thème et sa qualité. Elle est d'ailleurs l'une des rares à prendre en compte, et à recenser, les activités informelles pratiquées par les femmes.

⁶ On peut regretter ici que ces travaux, sous forme d'articles et d'un rapport, n'aient pas fait l'objet d'un ouvrage à part entière.

⁷ Ces trois collections sont éditées chez les éditions Le Fennec, à Casablanca.

Comment peut-on expliquer, dans ce contexte, que tout un pan de l'activité féminine, les activités informelles, soient si peu traitées ?⁸

Si l'on regarde les études sur le travail féminin au Maroc de près, on remarque que celui-ci est abordé à travers un certain *biais*.

- Tout d'abord, le travail féminin est abordé presque exclusivement à travers le **travail salarié**, ce qui exclut d'emblée toutes les activités du secteur informel. Dans une synthèse bibliographique intitulée *Femmes, famille et société au Maghreb et en émigration*, parue en 1990, Marie Virolle-Souibès remarquait ainsi que sur seize titres se trouvant sous la rubrique « Travail », douze traitaient du travail salarié ; elle en concluait : « le travail féminin “informel” ou domestique [est] le grand absent de ce champ d'études » (Tauzin et Virolle-Souibès, 1990 : 22).⁹
- Ensuite, une association est souvent faite entre le travail des femmes et la **scolarisation** des filles. Nelly Forget, par exemple, affirme que la proportion de femmes travaillant est en pleine évolution « car les filles vont de plus en plus nombreuses à l'école et s'y préparent à exercer une profession » (1962 : 94).¹⁰ Dans cette perspective, on envisage le travail comme fruit de la scolarisation : on ne parle donc que d'un certain type de travail. Les activités qui ne nécessitent pas de formation scolaire, mais éventuellement un apprentissage non sanctionné par un diplôme (comme c'est le cas dans l'artisanat) sont ainsi écartées.
- Finalement, on parle souvent du travail comme entraînant les femmes à occuper **l'espace public**. On ne prend donc en compte ni le travail à domicile, ni le travail domestique, ni les activités qui s'exercent au domicile des client-e-s.

Ce qui est sous-jacent ici, c'est l'idée que le travail des femmes, ou du moins celui qui vaut considération, est le fruit de la « modernisation » du pays, que l'on fait généralement remonter à la période coloniale ou immédiatement après l'indépendance.

C'est ainsi que l'on peut interpréter les références fréquentes à la scolarisation des filles (débutée pendant le Protectorat et continuée après l'indépendance), au phénomène des « bonnes » employées chez les colons ou encore à l'émergence des ouvrières.

Le « discours de la modernisation » : un discours orientaliste

La question du travail des femmes se trouve donc au centre de l'idée de « modernité ». Ce concept est intéressant à questionner, comme tout concept il a son histoire et ne va pas de soi. Il est présent dans la pensée savante et populaire en Europe depuis le dix-neuvième siècle, et se retrouve aujourd'hui encore dans les discours relatifs au développement dans le « Tiers-Monde » (Abu-Lughod, 1998 : 7)

L'idée de « modernité » a été produite en opposition au « non-moderne », engendrant des dichotomies allant de celle de moderne/primitif en philosophie et en anthropologie, à celle de moderne/traditionnel dans la théorie sociale occidentale et dans la théorie de la modernisation, en passant par celle de Ouest/non-Ouest qui se retrouve dans presque toutes les autres (*ibid.*).

En effet, selon Lila Abu-Lughod, dans les contextes coloniaux ou semi-coloniaux, la distinction entre modernité et tradition était très vivante car doublée de celle entre Occident et non-Occident, et les femmes étaient au centre de ce débat (Abu-Lughod, 1998 : 13-14).

Les chercheurs en sciences sociales et humaines, et notamment ceux travaillant sur les rapports sociaux de sexe au Maghreb et au Machrek, ont souvent repris ces dichotomies, associant la « modernité » à une plus grande égalité entre les sexes, tandis la « tradition » serait la cause des

⁸ Il y a tout de même quelques exceptions : l'étude de Mathieu et Manneville sur les accoucheuses, qui adopte cependant un point de vue très médical (1952) ; des articles et une étude non publiée de F.Mernissi (1978, 1979, 1981) ; et enfin, D.Kapchan, qui s'intéressent aux femmes herboristes des marchés marocains (1996).

⁹ Depuis les années 90, on trouve cependant un peu plus de travaux sur ce sujet en ce qui concerne l'Algérie ou la Tunisie, mais toujours pas sur le Maroc.

¹⁰ Pourtant, comme je l'ai dit en note 5, cette auteure est l'une des rares à mentionner l'existence de métiers informels dans la suite de son texte.

inégalités. C'est ce que Mervat Hatem (1999) a appelé le « discours de la modernisation », discours qui prend pour acquis que la modernité et la modernisation ne peuvent être que bénéfiques pour les femmes de cette région, et que la persistance des inégalités de sexe est liée à la « tradition », à l'Islam ou aux formes sociales locales comme le « tribalisme » (*ibid.* : 82).¹¹

Comment ce « discours de la modernisation » se traduit-il dans le discours sur le travail des femmes au Maroc ?

Pendant la période coloniale, le travail des femmes a été affecté par plusieurs facteurs. Tout d'abord, comme le fait remarquer Fatima Mernissi, la colonisation a introduit l'idée de la suprématie de la technologie et des machines (et de celui qui les maîtrise : le colonisateur), et du travail manuel comme « l'apanage de la barbarie » (1981 : 23-24). Ensuite, l'introduction des grandes unités agricoles de production détruit peu à peu les unités domestiques dans lesquelles les femmes travaillaient. Finalement, le travail domestique est dévalorisé, considéré comme non productif par les économistes capitalistes (*ibid.* : 24-25). Les femmes, cantonnées au travail manuel et domestique et exclues du travail salarié par le système patriarcal, sont donc rejetées aux marges du « travail » tel qu'il est défini par l'Etat colonial (*ibid.*).¹²

Ces représentations se retrouvent ensuite dans les discours des nationalistes marocains. Ainsi, selon Fatima Mernissi, quand ces derniers revendiquent la « libération des femmes », ils pensent aux femmes de leur propre classe : les femmes de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie citadine. C'est pourquoi ils insistent sur le dévoilement des femmes et leur « entrée » dans le travail. En effet, seules les femmes appartenant aux couches supérieures étaient « recluses » et voilées, les femmes du peuple travaillant, dans les campagnes comme dans les cités ; *mais le travail manuel n'était pas perçu par les nationalistes comme travail* (1981 : 27). Fatima Mernissi s'appuie ici sur les écrits d'Allal Al Fassi et conclut : « Le genre de travail qu'Allal Al Fassi, le leader nationaliste, revendiquait pour la femme est un travail bien particulier (...) Il s'agissait du travail "propre", du travail qui demande une éducation formelle, des diplômes ; (...) du travail non manuel salarié, exécuté hors du foyer dans le secteur moderne de production » (*ibid.* : 28).

On voit donc ici que les nationalistes marocains ont repris à leur compte des représentations propres au discours colonialiste, représentations qui excluaient la majorité des femmes de la sphère du « travail ».

C'est dans ce sens que je parlerais d'un discours orientaliste, me référant à l'orientalisme tel qu'il a été décrit par Edward Said (1997).¹³ En effet, pour Edward Said, l'orientalisme est à la fois une étiquette institutionnelle (qui ne se dit plus forcément « orientaliste » mais traite de « l'Orient »), un « style de pensée fondée sur la distinction ontologique et épistémologique entre " l'Orient " et (le plus souvent) "l'Occident" », et enfin une institution qui a servi (est sert encore) à traiter avec l'Orient : c'est « un style occidental de domination, de restructuration, et d'autorité sur l'Orient » (*ibid.* : 14-15).

Le livre d'Edward Said a marqué l'entrée des *postcolonial studies* dans l'Académie occidentale (Bahri, 1996). On peut définir ce champ, dans un sens large, comme étant l'étude des interactions entre les nations européennes et les sociétés qu'elles ont colonisées à l'époque moderne. Elles postulent que notre époque est marquée par les conséquences des ces colonisations (*ibid.*).

L'approche des *postcolonial studies* affirme que le colonialisme a été non seulement une expansion capitaliste, une domination politique et une exploitation financière, mais aussi un processus qui a profondément transformé la vie quotidienne et les *conditions discursives du colonisé* (Said, 1978, repris dans Abu-Lughod, 1998 : 17). Par conséquent, on retrouve des traces de cette « rencontre coloniale » dans tout discours, qu'il soit « moderniste » ou « traditionaliste », produit dans le contexte colonial ou post-colonial : les nationalistes ont élaboré leur discours en réponse aux représentations imposées par les colonisateurs, tandis que l'on peut trouver les échos du discours colonial sur la relation entre une civilisation et le statut de ses femmes jusque dans des manuels de bonnes conduites pour les femmes musulmanes (Abu-Lughod, 1998 : 17-18). Dans le cas du travail féminin, nous avons

¹¹ M. Hatem s'est attaché aux textes sur le genre et l'Etat dans les études anglophones, mais on peut étendre ce constat aux sciences humaines francophones.

¹² F. Mernissi remarque que les administrateurs coloniaux entouraient « le patriarche musulman (...), qu'ils avaient agressé au niveau politique et économique, d'un curieux "respect des traditions" » au nom duquel ils le laissèrent exercer une autorité incontestée sur le travail des femmes (1981 : 24).

¹³ Il s'agit de la date de publication de la traduction en français, l'édition originale datant de 1978.

vu comment les nationalistes marocains avaient repris les représentations élaborées par l'Etat colonisateur dans leurs discours.

Pour E. Said, l'orientalisme est essentiellement une *relation de pouvoir* : « L'Orient a été orientalisé (...) parce qu'il *pouvait être rendu* oriental » (*ibid.* : 18). Il insiste également sur l'importance de l'idée de la supériorité de l'Europe sur les autres peuples et cultures (*ibid.* : 19-20).

Or, cette domination se double, quand l'on s'intéresse aux rapports sociaux de sexe, de celle du groupe des hommes sur celui des femmes¹⁴, ce qui produit des configurations complexes. Des études ont montré, par exemple, comment le statut inférieur attribué aux femmes indigènes par les administrateurs et les missionnaires était utilisé pour légitimer leur loi (Abu-Lughod, 1998 : 14).

De même, dans le cas qui nous intéresse, on constate que le discours colonialiste s'est appuyé sur, quand il ne l'a pas renforcé, l'idéologie patriarcale méditerranéenne.¹⁵ Le rapport entre la colonisation française et les rapports de sexe au Maghreb est un sujet trop vaste pour en faire le tour ici, mais on peut noter, à la suite de F. Mernissi, que le Protectorat n'a pas bouleversé la structure familiale marocaine, et qu'il a même sur certains points renforcé la domination masculine (1983 : 179-180).¹⁶

Impact sur les rapports sociaux de sexe au Maroc

Le discours de la modernisation qui se retrouve dans nombre de travaux sur l'activité des femmes mène donc à une invisibilisation accrue des activités informelles.

Je voudrais ici insister sur le fait que ces considérations épistémologiques sont importantes pour la discipline bien sûr, mais aussi pour la cause féministe. En effet, il me semble qu'avancer sans remettre en cause certains présupposés théoriques mène à une impasse autant au niveau théorique que pratique, c'est-à-dire politique.

Comme le constatait Nicky Le Feuvre, l'apport essentiel des critiques féministes de la sociologie réside en la capacité qu'elles ont à interroger les interprétations « classiques » de la division sexuelle du travail, en interrogeant les catégories d'analyse héritées de la tradition sociologique. Ainsi, « dans certains cas, ces catégories peuvent constituer autant de barrières conceptuelles à la compréhension du réel et donc (...) *à la transformation éventuelle de la réalité sociale* » (1997 : 51).¹⁷

En ce qui concerne les études sur le travail féminin au Maroc, les catégories d'analyse qui sont utilisées ont plusieurs conséquences « politiques » pour les femmes qui les pratiquent, mais également pour les rapports sociaux de sexe en général.

Tout d'abord, ces catégories empêchent de remettre en question l'idée qu'au Maroc les femmes ne travaillent pas, ou depuis peu, ou pas « traditionnellement ». Cette vision interdit de remettre en cause profondément *l'oppression des femmes qui est légitimée, entre autre, par la non-reconnaissance de leur dimension économique* (Mernissi, 1980 : 345).

En effet, la position du *Code du statut personnel* marocain sur la question de l'autorité au sein de la famille peut se résumer ainsi : « la condition du mari se caractérise par le droit de diriger la famille et l'obligation de subvenir à ses besoins économiques, alors que la condition de la femme se caractérise par le droit à l'entretien et l'obligation d'obéissance » (Bennani, 1997 : 152).¹⁸ Dans ce contexte, mettre en lumière le rôle productif et économique des femmes, c'est remettre en cause cette logique, et cela passe, à mon sens, par la reconnaissance et la (re)valorisation des activités des femmes, de *toutes* leurs activités.

Ensuite, ces activités étant pratiquées souvent par des femmes issues des couches les plus dévalorisées de la population marocaine, ces catégories ont tendance à renforcer les inégalités sociales internes au

¹⁴ Ce vocabulaire renvoie aux écrits de Nicole-Claude Mathieu (1991).

¹⁵ J'utilise ici le terme « patriarcat » dans le sens défini par Christine Delphy (1998) et postule qu'il n'est pas spécifiquement maghrébin mais commun au monde méditerranéen (Tillon, 1966).

¹⁶ En ce qui concerne la question du rapport entre genre et colonialisme, on se référera notamment aux textes suivants : Spivak, 1988, 1999 ; Lazreg, 1990 ; Najmabadi, 1993 ; Etienne et Leacock, 1981.

¹⁷ C'est moi qui souligne.

¹⁸ Sur ce point, le *Code du statut personnel* reprend presque mot pour mot un passage du Coran.

Maroc. Ainsi, dans un texte sur les femmes artisanes, Fatima Mernissi affirme que la division établie, dans les théories économiques capitalistes, entre « secteur traditionnel » et « secteur moderne » se justifie uniquement par le fait qu'elle « permet à quiconque utilise la force de travail des femmes artisanes de la payer à un prix moindre de ce qu'elle devrait être payée sur le marché régulier, c'est-à-dire sur un marché capitaliste du secteur moderne » (1979 : 42 ; 45 ; *ma traduction*). Cette remarque nous permet de penser que cette dichotomie renforce les inégalités de classe, qui sont très fortes au Maroc, et qui, comme nous l'avons vu, suivent un schéma post-colonial : les élites locales ont en effet repris à leur compte les valeurs introduites par la colonisation.

Enfin, le discours de la modernisation, avec son corollaire, la dichotomie tradition/modernité, sont souvent utilisés contre les féministes maghrébines pour les accuser d'être « du côté de l'Occident ». Lila Abu-Lughod montre bien le rôle de cette dichotomie quand elle rappelle que, dans le contexte colonial, « L'Europe était moderne ; l'Est ne l'était pas. Comment pouvait-on devenir moderne quand on n'était pas, ne pouvait pas être ou ne voulait pas être Occidental ? » (1998 : 13-14, *ma traduction*). Pour sortir de cette impasse, il faut donc, comme le dit L. Abu-Lughod, refuser d'être entraîné-e-s dans l'opposition binaire entre Est et Ouest, et questionner les concepts rigides de la culture (*ibid.* : 16).

Références bibliographiques :

- Abu-Lughod, Lila, 1998, « Feminist Longings and Postcolonial Conditions », in L. Abu-Lughod (éd.), *Remaking Women : Feminism and Modernity in the Middle-East*, Princeton, Princeton University Press.
- Bahri, Deepika, 1996, « Introduction to Postcolonial Studies », page web : <http://www.emory.edu/ENGLISH/Bahri/Intro.html>
- Delphy, Christine, 1998, *L'ennemi principal*, tome I et II, Paris, Syllepse. (**vérifier**)
- Hatem, Mervat, 1999, « Modernization, the State and the Family in Middle Eastern Studies », in M.L. Meriwether and J.E. Tucker, *A Social History of Women and Gender in Modern Middle-East*, Oxford, Boulder, Westview Press : 63-87.
- Lazreg, Marnia, 1990, « Gender and Politics in Algeria : Unravelling the Religious Paradigm », *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 15, no. 4 : 755-780.
- Le Feuvre, Nicky, 1997, « Réflexions théoriques et méthodologiques sur l'analyse sociologique du travail des femmes », in R. Bourqia (coord.), *Etudes féminines. Notes méthodologiques*, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Rabat, Impr. Najah El Jadida, Casablanca : 49-71.
- Mathieu, Nicole-Claude, 1991, *L'anatomie politique*, Paris, Côté-femmes.
- Mathieu, Jean et Maneville, Roger, 1952, *Les accoucheuses musulmanes traditionnelles de Casablanca*, (publié par l') Institut des Hautes Etudes Marocaines, Paris, Imprimerie Administrative Centrale.
- Mernissi, Fatima, 1978, « Des paysannes dans la ville », *Al Assas*, n°9, mai 1978.
- , 1979, « The degrading effect of capitalism on female labour in a Third World economy : the particular case of crafts women in Morocco », *Peuples Méditerranéens / Mediterranean Peoples*, n°6, jan.-mars : 41-56.
- , 1980, « Le prolétariat féminin au Maroc », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. ? : 345-356.
- , 1981, *Développement capitaliste et perceptions des femmes dans la société musulmane : les paysannes du Gharb*, Bureau International du Travail, Genève.
- , 1983, *Sexe, idéologie, islam*, Editions Tierce, s.l.
- Etienne, Mona and Eleanor Leacock, 1980, *Women and Colonization : Anthropological Perspectives*, New York, Prager. (MdH : GN 481).
- Najmabadi, Afsaneh, 1993, « Veiled discourse – Unveiled Bodies », *Feminist Studies*, 19, no. 3 : 487-518.
- Tillon, Germaine, 1966, *Le Harem et les cousins*, Paris, Le Seuil.
- Said, Edward W., 1997, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Ed. du Seuil [Edition originale : 1978, *Orientalism*, London and Henley, Routledge and Kegan Paul].
- Salahdine, Mohammed (dir.), 1988, *Les petits métiers clandestins. « Le business populaire »*, Eddif, Casablanca.

Spivak, Gayatri Chakravorti, 1988, « Can the Subaltern Speak ? », in C. Nelson and L. Grossberg, *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana and Chicago, University of Illinois Press : 271-313.

———, 1999, *A Critique of Postcolonial Reason : Towards a History of the Vanishing Present*, Mass., Harvard University Press.

Rodary, Meriem, en cours, *Etude anthropologique sur le rapport des sexes au Maroc : rôle social et rôle rituel des femmes travaillant dans les cérémonies liées aux rites de passage à Sidi Youssef Ben 'Ali, Marrakech*, thèse de doctorat, sous la direction de Tassadit Yacine, EHESS (Paris).